



Musiques et Danses  
en Finistère

# LA DANSE À L'ÉCOLE :

## AGIR À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Restitution intégrale de la journée du 13 janvier 2014



Organisée par MDF en collaboration avec le groupe de pilotage  
Danse à l'école\*

Les Mus'arts disent classes primaires de Langevin Brest

# RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DU DÉROULEMENT DU FORUM

A partir de l'intitulé général « *La danse à l'école : agir à l'échelle départementale* », nous avons invité les participants, sans plus de précisions, à inscrire sur un post-it ce que cette phrase évoquait pour eux.

L'ensemble des post-it a ensuite été classé en 5 grands thèmes qui ont fait l'objet chacun d'un travail de groupe, conduit par l'équipe de MDF et le groupe de pilotage départemental Danse à l'école. Les participants du forum ont choisi chacun le groupe où il souhaitait travailler, avec la possibilité à tout moment de le quitter pour en rejoindre un autre.

Chaque groupe a ainsi pu dégager une ou plusieurs problématiques, avec des pistes d'actions concrètes pour tenter d'y apporter une réponse.

Le matériau recueilli lors de ce forum a été ensuite retravaillé avec le groupe de pilotage, afin d'en évacuer les redondances, s'accorder sur des priorités d'actions et proposer un calendrier de mise en œuvre.

Lors de ce recentrage, les 5 thématiques de départ ont été ramenées à 3, qui sont les suivantes :

- la formation des intervenants chorégraphiques et des enseignants
- la diffusion des projets DAE
- les financements des projets DAE

La restitution de ces travaux a été présentée le 17 février dernier, en présence des participants. Elle a permis d'approfondir par deux nouveaux ateliers la question des contenus de la formation des intervenants chorégraphiques et des enseignants et celle de l'évaluation des projets Danse à l'école.

Enfin, afin de rester dans la dynamique du forum et des pistes d'actions proposées, deux journées de formation sur les fondamentaux et la méthodologie de la Danse à l'école, ont déjà été mises en œuvre par le groupe de pilotage les 24 mars et 7 avril à Brest.

Vous trouverez ainsi dans le document suivant :

- Les tableaux correspondants aux 3 thématiques, avec pour chacun d'eux, les post-it recueillis au début du forum, les problématiques issues des groupes de travail et les pistes d'actions proposées par les participants.
- Les synthèses des travaux d'ateliers menés lors de la restitution du 17 février sur les contenus de formation et l'évaluation des projets Danse à l'école.
- Le contenu des 2 journées de formation des 24 mars et 7 avril.
- La synthèse de la journée du 13 janvier proposée par Gérard Authelain
- La liste des personnes présentes le 13 janvier

## I - La formation des intervenants chorégraphiques et des enseignants

### Recueil de post-it :

**Les fondamentaux de la DAE :** DAE : Quel intérêt pour l'enfant ? / Comment faire de la DAE, le lieu pour que l'enfant vive son corps, sa sensibilité, sa poésie ? / la DAE nécessite une écriture originale et un engagement corporel

**La question de la représentation :** Comment croiser les parcours de formation, les esthétiques, les sens qui se cachent derrière le mot danse et au delà le mot «Art» ? / Danse à l'école : sport, art ? / Comment travailler sur les représentations de l'élève ? «C'est pas de la danse !» / Comment s'appuyer sur la danse à l'école pour faire évoluer les représentations, le déficit de reconnaissance de la danse en tant qu'art ? / La danse et les garçons, comment inciter, proposer, sans imposer ?

**La question de la technique et de la diversité artistique :** relation artiste-intervenant : relever le niveau de pratique / La danse à l'école est-elle différente de l'école de danse ? / Quelle place occupent les écoles de danse dans le milieu scolaire ? / Quel lien entre les différents lieux de pratique (écoles, écoles de musique et de danse...) ? / Continuer à intensifier les formations communes Danse à l'école à tout type de danse / Quelle place réserver aux danses codifiées (danses trad. danses du monde...)

**La question de la transversalité :** Intervention du binôme musique-danse à l'école : comment ? relations école de musique - danse - les danseurs et l'école ? / Formation à la transversalité : quelle démarche et quelles notions communes à définir, à privilégier ? / binôme enseignant danse - «dumiste» ou une personne «dudiste» / lien avec les disciplines artistiques enseignées / Travailler sur la transversalité des écritures sur l'improvisation. Mélanger le livre, la musique, la danse, le son...

### La méthodologie :

• **L'enseignant :** place et rôle de l'enseignant dans ce type de projet / Comment impliquer l'enseignant non expert en évitant le projet clé en main ? / Quelle formation pour les enseignants de l'éducation pour travailler en partenariat avec des artistes ?

• **L'intervenant :** quel est le rôle de l'artiste chorégraphique dans ce projet ? / quelle validation qualificative pour les intervenants ? / l'intervenant doit-il avoir un rôle de formateur ? / le meilleur intervenant n'est-il pas celui qui fera que le projet se fera sans lui la prochaine fois ? / Peut-on faire sans intervenant à l'école ?

• **La collaboration artiste-enseignant :** un réel travail d'élaboration conjointe / Comment unifier une formation avec les spécificités de chacun ? / créer un lien entre l'enseignant et l'intervenant pour un suivi pédagogique et artistique / la relation : quand ? et combien de temps ? / Quand trouver le temps de rencontre et de dialogue entre les enseignants et les intervenants ? / La Danse à l'école : projet pédagogique entre conformisme et artistique / Identifier et former des relais dans les écoles / Se former, échanger (danseurs, musiciens, enseignants) sur l'animation en maternelle (PS-MS) ? / place et soutien de l'artiste aux enseignants et aux élèves pour l'aide à la préparation aux examens de danse ?

### La question du lieu :

Quel équipement pour accueillir la danse à l'école, les planchers ?

### L'évaluation :

quelle est la bonne durée d'un projet danse à l'école (heures, semaines....) ? / Le projet doit-il toujours finir par une représentation ? / Quelle validation, qualification pour les intervenants ? / Comment évaluer la progression des 3 partenaires élèves-enseignants-artistes intervenant ?

### Les TAP :

Danse à l'école : temps scolaire ou TAP ? / Quel lien avec les nouveaux rythmes (TAP) ? / TAP : qui enseigne ?

# I - La formation des intervenants chorégraphiques et des enseignants

## Question 1 : Quels fondamentaux pour la DAE ?

**Piste d'action 1 :** Engager une formation pour les artistes chorégraphiques (chorégraphe, danseur interprète et prof de danse)

### Contenus de la formation :

- Favoriser la démarche d'invention, de création
- Réfléchir sur quelle danse ? pour le plaisir ? Pour une démarche créative ? Pour mieux comprendre ce qui est donné à voir avec soi et les autres ?
- Prendre en compte la diversité des esthétiques
- S'organiser afin de mieux se connaître entre intervenant, accueillant et élèves
- Aménager son temps avec un calendrier du projet, avec phases de rencontres et de construction préalables
- Programmer dans le cadre du projet, un temps d'immersion dans un lieu dédié à la danse
- Aborder les aspects techniques de la danse

### Phasage :

- 1- 17 février 2014 : consolidation des contenus lors de la restitution
- 2- 24 mars et 7 avril 2014 : 2 jours de formation autour des fondamentaux et de la méthodologie du projet DAE
- 3- saison 2014-2015 : suite de la formation

**Piste d'action 2 :** différencier la DAE des TAP

### Phasage :

- prise en compte dans le cadre de la formation 2014-2015

## Question 2 : Comment faire en sorte que la pratique se fasse à travers une réelle collaboration et non pas par délégation ?

**Piste d'action 1 :** accompagner les enseignants à la démarche de partenariat en organisant des temps de rencontre entre enseignants et intervenants / en proposant des temps de sensibilisation aux enseignants

### Contenus de la formation :

- Clarifier les compétences de l'artiste et celles de l'enseignant pour construire un espace partagé cohérent
- Se donner du temps pour construire la collaboration enseignant/artiste avant, pendant et après... chaque séance (ou plusieurs) Quels sont les enjeux à construire ensemble ?
- Comment mieux se connaître entre enseignant, intervenant et élève ? par ex : favoriser une rencontre préalable au projet dans la classe pour faire s'exprimer les enfants sur les représentations mentales d'une activité DAE, avec une question simple : la DAE, c'est quoi ?
- Repérer les enjeux et les fondamentaux de la DAE ? Comment les faire partager par les différents acteurs (élèves, artistes, enseignants, parents) ?
- Se questionner sur: peut-on faire de la DAE sans intervenant ? et jusqu'où peut-on faire sans intervenant ? Que penser de l'intervenant en maternelle (PS) ?
- Réfléchir à comment inscrire la danse dans un parcours artistique et culturel cohérent sur toute la scolarité (équilibre entre les différents domaines artistiques) ?

### Phasage :

- formations MDF/Escabelle pour enseignants les 15 février et 12 avril 2014 à Brest, et les 22 février et 19 avril 2014 à Ergué Gabéric
- saison 2014-2015 : suite de la formation

**Piste d'action 2 :** rédiger le projet pédagogique avec objectifs, buts, finalités, partage des rôles / construction du projet

- Les désirs de l'enseignant, de l'artiste
- s'imprégner pour l'artiste de la vie en classe
- échanger sur les enjeux de chacun, sur les contenus d'enseignement, la logique de démarche pour l'artiste, la relation à l'élève
- volonté commune ou pas de poursuivre ensemble
- opérationnalisation, succession des séances, quelle place de l'enseignant ? de l'animation à la co-animation ?
- l'artiste transmet des outils pour une aide à l'autonomie de l'élève et de l'enseignant

### Phasage :

- en réflexion pour la saison prochaine

# I - La formation des intervenants chorégraphiques et des enseignants

**Piste d'action 3 :** former les enseignants avec les artistes : vivre les mêmes expériences culturelles

**Phasage :**

- réfléchir à la mise en place d'un forum annuel DAE réunissant tous les acteurs concernés, à l'image du forum du 13 janvier

**Piste d'action 4 :** Réfléchir à impliquer une tierce personne ressource dans le partenariat (conseiller pédagogique, enseignant ressource - à recenser ?) en amont, pendant et après

**Phasage :**

- réfléchir à la mise en place d'un forum annuel DAE réunissant tous les acteurs concernés, à l'image du forum du 13 janvier
- 21 février 2014 : intervention du groupe de pilotage DAE + MDF auprès d'une vingtaine de conseillers pédagogiques EPS, dans le cadre d'une formation autour de la danse. Cette formation s'étendra jusqu'à 2016.

**Piste d'action 5 :** former les enseignants lors de leur formation initiale

possible intervention de MDF en octobre 2014 dans le cadre de la formation initiale des professeurs

## Question 3 : Qu'est-ce qui garantit la réussite des projets DAE ?

**Piste d'action 1 :** Evaluer les projets DAE

**Phasage :**

- 1- 17 février 2014 : consolidation des contenus lors de la restitution
- 2- saison 2014-2015 : suite de la formation

## II - La diffusion des projets DAE

### Recueil de post-it :

Faciliter les démarches pour les écoles

Pourquoi ces projets restent-ils encore de l'initiative de certains ? / La danse à l'école, c'est souvent des initiatives personnelles d'enseignants dans le cadre d'un projet / Comment agir pour que les pratiques danse à l'école soient reconnues à leur juste place ?

Quel réseau, quelle communication pour dynamiser les interventions ? / Comment agir sur le plan du territoire pour créer des synergies ? / mettre en lien les différents acteurs / Comment agir à l'échelle départementale quand déjà la démarche est difficile dans sa ville ? / Quel est le rôle de MDF ?

Comment maintenir la relation entre les œuvres et la pratique ? / favoriser la découverte de la danse sur le temps scolaire tout comme il existe des concerts éducatifs / Comment impliquer les structures de diffusion dans l'accueil des projets DAE ? / Lien artistes et fédération sportive scolaire dans l'organisation de rencontres traditionnelles et dans la formation en danse contemporaine ?

Quel lien avec les parents ? Comment expliquer l'intérêt pédagogique aux parents ?

### Question 1 : comment amener l'enfant, l'élève vers la danse ?

**Piste d'action 1 :** recenser les intervenants et les esthétiques acceptées par l'EN en prenant particulièrement en compte le hip hop, les danses trad, africaines, danses à vivre et les personnes formées à la transmission de ces esthétiques

• identifier les ressources (intervenants, personnes et lieux ressources, dispositifs, rencontres DAE) et les intégrer au sein d'un répertoire départemental ou réactualiser le guide MDF

**Phasage :**

- la formation des 24 mars et 7 avril 2014, ainsi que la formation proposée en 2014-2015 seront posées comme des préalables au repérage des intervenants DAE à paraître dans un répertoire départemental
- 2015 : réactualisation du guide par MDF

**Piste d'action 2 :** réaliser un documentaire vidéo sur un projet DAE

**Phasage :** en attente

### Question 2 : Comment investir l'espace public ?

**Piste d'action 1 :** Sensibiliser les élus

**Phasage :**

- 18 février 2014 : présentation du chantier DAE au président du Conseil général et à son cabinet
- mai 2014 : proposition au Conseil général d'un aménagement du schéma départemental danse relatif à la rétribution des interventions DAE
- octobre 2014 : présentation des enjeux de la DAE dans le cadre de l'évaluation par MDF du schéma départemental

**Piste d'action 2 :** impliquer les structures culturelles dans l'accueil des projets DAE

**Phasage :**

- en réflexion au cours de la saison 2014-2015 : créer une instance de réflexion sur cet aspect aux programmeurs

**Piste d'action 3 :** créer de nouvelles rencontres DAE par territoire

**Phasage :**

- en réflexion, dans le cadre du schéma départemental danse, et de la structuration des écoles de danse

**Piste d'action 4 :** sensibiliser les parents

**Phasage :**

- en réflexion au cours de la saison 2014-2015

## III - Les financements des projets DAE

### Recueil de post-it :

Quels types de financement pour la mise en place des ateliers ? / Comment aider les écoles à trouver des financements ? / Quel financement des intervenants en danse à l'école, le collège, le lycée ? / Quels financements pour la danse classique à l'école et les classes danse-études ?

### Question 1 : Quels financements pour quels projets ?

**Piste d'action 1 :** réfléchir à une proposition à faire au CG, avec éventuelle inscription au sein du schéma départemental, contrats de territoire...

**Phasage :**

- 18 février 2014 : présentation du chantier DAE au président du Conseil général et à son cabinet
- mai 2014 : proposition au Conseil général d'un aménagement du schéma départemental danse relatif à la rétribution des interventions DAE
- octobre 2014 : présentation des enjeux de la DAE dans le cadre de l'évaluation par MDF du schéma départemental

**Piste d'action 2 :** réfléchir à la validation des intervenants qui auront participé ou pas à la formation action avec possibilité de la renouveler une fois/an

**Phasage :**

- la formation des 24 mars et 7 avril 2014, ainsi que la formation proposée en 2014-2015 seront posées comme des préalables au repérage des intervenants DAE

**Piste d'action 3 :** sensibiliser les élus

Voir ci dessus

**Piste d'action 4 :** informer par le biais de l'AMF (Association des maires de France)

**Phasage :**

- en attente

### Question 2 : Quels partenaires, quel territoire ?

**Piste d'action 1 :** Réfléchir sur les financements croisés (PEL, CEL, dans le temps...)

**Phasage :**

- mai 2014 : réflexion dans le cadre de la proposition au Conseil général d'un aménagement du schéma départemental danse relatif à la rétribution des interventions DAE



# RESTITUTION PUBLIQUE DU 17 FÉVRIER 2014

## Atelier 1 : Quels contenus de formation pour les intervenants DAE ?

Le travail dans cet atelier 1 a réuni une dizaine de participants.

### Les constats :

- Enseigner à l'école est différent d'enseigner auprès d'un public volontaire
  - Un danseur nouvellement formé manque d'outils pour mener à bien une collaboration avec enseignant et élèves.
  - L'enseignant n'est pas un spécialiste de la danse, de l'art...
- Son action s'inscrit dans un cadre, pour construire le projet spécifique de la classe, de l'école.
- Le danseur en mouvement apporte pour les élèves une ouverture sur des possibles nouveaux, notamment en termes de réponses corporelles. Ça crée de l'envie, de l'émulation.

### Les pistes de contenus dans la formation :

- Aborder les questions : Que pensez-vous du contact physique? Quand une réponse corporelle est-elle juste ? (bien/pas bien par rapport aux jugements à l'école)
- Parler du corps plus que de la danse, un corps en mouvement est l'enjeu premier. Une telle entrée peut éviter les clivages filles/garçons
- Choisir un vocabulaire adapté vers l'élève et vers l'enseignant

### Connaître :

- Dans les grandes lignes, les programmes, les textes de l'institution Education nationale
- Qu'est-ce que le milieu scolaire ?
- Quelles sont les logiques de l'école ? comment la danse peut-elle s'y inscrire ?
- Comment créer du lien entre le projet de l'école et le projet en danse ?
- Des éléments sur l'histoire de la danse
- Comment valoriser la démarche de création ?

### S'appuyer sur les logiques de fonctionnement par l'observation et prendre en compte :

- La mutualisation des expériences IE/enseignants
- L'expérience des intervenants en milieu scolaire (titulaires du DUMI, diplôme universitaire de musicien intervenant)
- Les contenus de formation des titulaires du DUMI qui peuvent être un appui pour les formations des danseurs
- Les différentes esthétiques des artistes (entrées en danse différentes) : rencontrer la danse classique, la danse jazz, la danse africaine, bretonne...
- Ce qui se fait en DAE sur le département. Avoir des retours sur ce qui est mis en œuvre

### Réfléchir à comment aborder :

- Une entrée par une esthétique de danse (jazz, hip hop...)
- La place pour les danses codifiées à l'école ? La danse classique est-elle adaptée ? Quel intérêt ?
- Les danses traditionnelles et leur place dans les programmes Education nationale (de la danse traditionnelle à la création : une démarche possible) ?
- L'introduction des danses plus techniques ?
- L'entrée en relation avec les structures culturelles, les communes ?
- Le lien avec les spectacles pour enfants : comment en avoir connaissance, comment les valoriser ?



## Atelier 2 : Quelles sont les conditions de la réussite des projets DAE ?

Le travail dans cet atelier 2 a réuni une douzaine de participants sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un projet réussi ?
- Qu'est-ce qui favorise ou garantit la réussite des projets DAE ?
- Quelles idées ou quels indicateurs pour estimer cette réussite ?

### Recueil des réflexions et idées des participants :

Préalable :

- Les niveaux de réussite des projets peuvent ne pas être perçus de la même façon à partir de l'endroit duquel on parle (enseignant, intervenant, structure, parents...)
- Un projet réussi, c'est quand tout le monde a déplacé son point de vue

C'est aussi :

- Faire en sorte que les enfants prennent du plaisir par le mouvement
- Prendre en compte la parole de l'enfant
- Inviter l'enseignant à s'intégrer, à participer, qu'il ne soit pas simplement spectateur
- Mettre l'enseignant en confiance
- Favoriser un regard croisé entre enseignant et intervenant sur le projet
- Intégrer dans le projet les notions de bien-être et de qualité de vie
- Partager dans le projet les « casquettes » entre enseignant et intervenant sur les savoir-faire et savoir-être
- Permettre une bonne compréhension des uns et des autres pour être informé des intentions des uns et des autres
- Passer du statut de co-animation à co-enseignants
- S'engager dans le temps

### Propositions d'actions à entreprendre au regard des réflexions et idées exprimées (actions qui deviennent par la suite des indicateurs pour apprécier le projet)

#### Avant et pendant le projet :

1/ Organiser un temps de concertation préalable indispensable entre enseignant et intervenant pour aborder les réflexions précédentes : confiance, compréhension, regard croisé sur le projet, temporalité...

2/ Organiser un temps de rencontre en classe avec l'enseignant, l'intervenant, les élèves, pour mieux se connaître, pour aborder la question de la représentation de la danse pour chacun, garçons, filles

1-2 (bis). Lors de ces 2 temps de rencontre, repérer collectivement le bénéfice que l'on peut retirer d'un projet DAE en posant par écrit les objectifs dès le départ

3/ Engager des relations avec des partenaires extérieurs sortir de l'école (lieux de diffusion, association Escabelle, maisons de retraite...)

4/ Favoriser les interventions de binômes en musique et de danse qui amplifient pour tous, les relations de confiance déjà établies entre les deux intervenants (Musique et Danse)

## En fin de projet ou après :

5/ Elaborer un questionnaire de fin de rencontre pour les élèves

6/ Mentionner (pour le professeur des écoles, quand il a pris du recul) les évolutions après les interventions en DAE :

- du projet de sa classe,
- d'un groupe d'élève,
- d'un ou plusieurs élèves auparavant en difficulté

Ex : en quoi le projet DAE a permis aux élèves d'être meilleurs en maths, en français...

7/ Témoigner des évolutions de la classe, des élèves auprès des parents après ou dans le cours de ces interventions (ex : textes, photos, témoignages remis aux parents. Présentation de travaux en direct, d'étapes de travail, pas forcément un spectacle...)

8/ Témoigner des évolutions de la classe, des élèves, auprès des autres enseignants, auprès d'éventuels relais, de la hiérarchie, d'autres intervenants DAE...

9/ Communiquer le projet vers l'extérieur (par voie de presse, dans les journaux des associations, les journaux des communes...)

10/ Renseigner la grille de ces indicateurs de 1 à 10 (grille = 1 indicateur) pour apprécier la finalité du projet

Le groupe de pilotage réfléchit à une proposition de grille avec ces indicateurs à communiquer aux intervenants comme outil d'appréciation du projet.

# FORMATIONS DANSE À L'ÉCOLE

Les deux journées du 24 mars et du 7 avril ont été assurées par le groupe de pilotage Danse à l'école\*. Elles se sont déroulées de 10 h à 16 h au studio de danse du Quartz à Brest.

## Déroulé du 24 mars 2014

10 h - 10 h 10 : rappel rapide de la mise en place de la formation dans le cadre de la réflexion départementale (rappel forum...)

10 h 10 - 10 h 45 : présentation de chacun et échauffement commun proposé par chaque participant dans sa discipline et dans le cadre de la DAE (pour un jeune public)

10 h 45 - 11 h 45 : mise en situation avec proposition de 3 scénarii à traiter, sous la forme de 3 groupes

1- Une enseignante prend contact avec vous pour monter un spectacle de danse en 4 séances (2 choix possibles : l'enseignante a déjà travaillé avec une artiste ou c'est sa première expérience).

2- Vous êtes contacté par la ville de votre école qui vous demande d'intervenir dans une école précise, sans l'accord de l'enseignante.

3- Vous êtes contacté par un enseignant qui souhaite que vous interveniez dans le cadre du projet d'école, avec 7 classes concernées.

Quelles sont vos réactions ? Donnez-vous suite ou pas ? Si oui, quelle méthodologie appliquez-vous ?

11 h 45 - 12 h 30 : restitution en grand groupe

13 h 30 - 13 h 45 : mise en mouvement proposée par le groupe de pilotage DAE

13 h 45 - 14 h 30 : chaque groupe prépare la 1<sup>re</sup> intervention d'un des 3 scénarii, en se laissant la possibilité d'inclure le rôle de l'enseignant

14 h 30 - 15 h 45 : restitution des 3 groupes en grand groupe

15 h 45 - 16 h : échanges - bilan - concertation sur les contenus de la 2<sup>e</sup> journée de formation du 7 avril.

## Déroulé du 7 avril 2014

10 h 30 – 11 h 30 : observation d'un atelier Danse à l'école mené par Véronique Favarel et Patrick le Doaré auprès d'une classe de CE2 de l'école Jean Macé de Brest, avec l'enseignante et une AVS (auxiliaire de vie scolaire).

L'observation portera sur les questions suivantes :

Les élèves sont-ils en état de danse ?

- Quels sont la place et le rôle de l'enseignant pendant la séance ?
- Quels sont la place et le rôle de l'artiste chorégraphique pendant la séance ?
- Comment la séance est-elle structurée ?

11 h 30 : retour de la classe dans son école

11 h 30 – 12 h : retours et échanges à partir de l'observation de l'atelier, par groupes de 3 ou 4

12 h – 12 h 30 : Restitution des groupes en plénière

13 h 30 – 13 h 45 : échauffement proposé par le groupe de pilotage

13 h 45 – 15 h 30 :

- Poursuite des échanges à partir de l'observation de l'atelier du matin
- Retour sur les documents transmis par mail – précisions, questions éventuelles
- Retour par le groupe de pilotage sur les ateliers proposés et sur les questions posées le 24 mars
- Transmission des fondamentaux de la démarche Danse à l'école

15 h 30 - 16 h : bilan des 2 jours de formation – perspectives pour la saison prochaine

# SYNTHÈSE PROPOSÉE PAR GÉRARD AUTHELAIN



invité par Musiques et Danses en Finistère en tant que regard extérieur, pédagogue, musicien, fondateur du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages sur la musique à l'école.

Une cinquantaine de participants se sont rassemblés, représentant les catégories professionnelles diverses concernées par le thème : danseurs, chorégraphes, enseignants de danse intervenant à l'école, en collège, en conservatoire, conseillers pédagogiques en EPS, dumistes, diffuseurs, responsables associatifs, professeurs des écoles, responsables des collectivités territoriales.

## 1. Contexte institutionnel

Par rapport à la manière dont s'est posée historiquement la question pour la musique à l'école, les conditions ne sont plus exactement les mêmes. A preuve la liste des participants intéressés par la question, et qui est différente de celle qui réunissait par exemple en 1983 les participants au colloque de Clavichords inaugurant la création des CFMI. On peut noter en effet aujourd'hui :

- une forte participation des conseillers pédagogiques de l'Education nationale,
- la présence des collectivités territoriales et notamment du Conseil général du Finistère, attentif à cette réflexion,
- la présence des conservatoires et écoles de musique, à travers leurs enseignants et les dumistes.

## 2. Partenariat

Une question importante, qui a trait directement aux enjeux, est celle de la formation des professeurs des écoles amenés à travailler en partenariat avec les danseurs. Résumée selon une formule brève, la question peut se poser ainsi : « *Comment éviter le projet clés en mains ?* ». Cette interrogation définit bien le champ dans lequel doit se poursuivre la réflexion : la pratique de la danse à l'école ne relève pas seulement d'une initiative personnelle (y compris d'une personne morale telle qu'une association ou une école de danse), mais doit se déployer sur une collaboration avec les responsables du lieu de l'intervention. On retrouve ici un mot clé dans le glossaire établi par MDF : celui de « *réseaux* ».

Dans le même ordre d'idées a été posée la question des interventions en temps périscolaire : qui enseignera, et quels liens seront établis avec les professeurs des écoles ? La question a été élargie également sur le rapport avec les parents d'élèves.

## 3. Contenus disciplinaires

Première question à préciser : quelle différence y a-t-il entre danse à l'école et cours de danse ? Cette interrogation le fut (et l'est encore parfois) entre l' « *enseignement de la musique* » en conservatoire et l' « *initiation musicale* »

à l'école primaire (ou au collège). La réponse se tient-elle sur les contenus disciplinaires (et l'arrivée de l'histoire de l'art à l'école n'a sans doute pas simplifié la tâche des intervenants), quel type de complémentarité peut-on établir entre ces différents cursus ?

Un autre aspect rejoint la question posée dans le domaine des arts plastiques : comment maintenir une relation entre l'œuvre et la pratique ? En d'autres termes, quelle est la place de l'apprentissage de l'enfant et la production qu'il est en mesure de faire d'une part, et ce qu'on peut être amené à lui montrer en termes de spectacles de danse ? Autrement dit comment établir une relation effective entre les structures de diffusion (que ce soit l'appellation des différents organismes, scène nationale, lieux de musiques actuelles, associations de musiques traditionnelles, etc. ou des organismes de positionnement national tels que les JMF) et les établissements scolaires pour que les présentations artistiques qu'on leur propose ne se limitent pas au répertoire de la chanson ou de la musique dite classique ?

En toile de fond, la question fait apparaître la place de la « *production enfantine* » dans le cursus des interventions. La représentation est-elle un impératif éducatif ? Pour quels objectifs, et surtout dans quelles conditions autres que la fête d'école de fin d'année dont on connaît les limites du point de vue artistique ?

Enfin ces contenus disciplinaires peuvent-ils faire l'objet d'une visée incluant des interventions régulières sur un long temps, ou se limiter à des projets ponctuels, qui n'ont pas la même incidence sur l'éducation et la formation artistique de l'enfant ?

#### 4. Conditions d'exercice

La question préalable qui n'attend jamais une réponse définitive mais doit toujours être réévaluée est celle-ci : « *C'est quoi l'école aujourd'hui ?* » Or derrière cette interrogation se profilent l'ensemble des représentations mentales qui sont liées à l'expérience personnelle de sa propre enfance, l'implication ou non en tant que parent, la vision qu'en donnent les événements politiques et médiatiques, le contact personnel ou non avec le corps enseignant, etc.

Une nouvelle donne est venue avec l'apparition des nouveaux rythmes scolaires. Elle pose notamment le moment de l'intervention pour les danseurs (pendant le temps scolaire ? en périscolaire ?). Question qui fait rejallir l'actuelle situation de la danse qui n'entre pas, à la différence de la musique et des arts visuels, dans les programmes scolaires du premier et second degré. De ce fait, comment éviter que les interventions en danse ne soient que sous forme de projet ponctuel ?

De ce fait, comment élaborer un projet pédagogique, tenant compte à la fois de la diversité des esthétiques qu'il serait souhaitable de prendre en compte, du temps disponible dont disposent les professeurs des écoles pour une réelle collaboration, de l'envie des élèves qu'il faut décrypter pour que les interventions soient en phase avec leur attente (consciente ou implicite) ? Et dans cette interrogation, il y a à prendre en compte l'aval (comment développer l'avant projet autrement qu'en faisant rentrer une activité à venir dans des cases) et le suivi pédagogique (finalement, qu'est-ce qu'un projet danse aura apporté à l'élève, à son groupe de vie, à sa famille ?).

Dans l'élaboration des projets, quelqu'un a attiré l'attention sur un risque : comment ne pas faire avec la danse à l'école les mêmes erreurs qui ont été faites jadis avec la flûte à bec, contre-performance par rapport à la pratique de l'art de la musique baroque et par rapport à la pratique de l'instrument en tant que tel ? Autrement dit l'économie des moyens pour raison de pénurie financière entraînera-t-elle une sous-pratique dont les résultats sont aussi fâcheux ou inefficaces que s'il n'y avait rien ?

Cette dernière question rejoint en fait une interrogation fondamentale : quelles sont les représentations mentales de tous les participants d'une activité danse à l'école : l'artiste intervenant, le professeur des écoles, l'élève, et notamment pour être plus précis, les garçons, les filles ? Comment faire découvrir la danse en milieu scolaire, et quelle danse ? Pour le plaisir ? Pour une démarche créative ? Pour mieux comprendre ce qui est donné à voir

dans des spectacles chorégraphiques ? Pour un bien-être et un meilleur rapport de son corps avec soi et avec les autres ? Formule simple et banale : la danse à l'école, c'est quoi ?

A partir de là on pourra évoquer la qualification des intervenants à l'école en matière de danse, et de leur validation, tant du point de vue de la discipline artistique que du point de vue institutionnel de l'Education nationale.

## 5. Financement

Le problème des interventions à l'école est de savoir qui est en mesure de les financer, sachant que l'Education nationale n'a pas de moyens propres autres qu'une aide au projet très limitée (et ne prenant pas en compte les salariaux des intervenants autres que son propre personnel) et que les classes à PAC ont pratiquement disparu du paysage. Qui peut agir sur le plan territorial : communes ? Communautés de communes ou agglos ? Conseil général ? Etat (plan national pour le développement de l'éducation artistique) ? Et comment établir un budget (correspondant à la question du financeur : « *combien ça va coûter ?* ») ?

Et autre question inhérente à la discipline : quel équipement minimum est requis, sachant que l'on ne fait pas la même activité sur un carrelage et sur un plancher ?

## 6. Ethique et philosophie

« *Finalemment* », comme il a été dit dans un atelier, c'est la question du début : « *c'est quoi la danse à l'école ?* » Derrière la boutade, c'est le problème récurrent des « *fondamentaux* » que connaissent bien tous les enseignants depuis qu'à l'école primaire, il a été décidé que ces fondamentaux étaient lire, écrire, compter. Or la question préalable de tous les participants à cette journée d'études est bien celle-ci : quels sont les effets de la danse pour un élève depuis la maternelle jusqu'à la sortie du cycle obligatoire, qu'est-ce que ça leur apporte de fondamental ?

Et si c'est fondamental, alors quelles sont les pistes d'action pour que ce qui était question devienne progressivement source de réponses possibles ? La seconde partie, on s'en doute, consistera à prendre l'exposé interrogatif précédent en remontant et en commençant par le dernier point pour aboutir jusqu'aux conditions de partenariat.





# Pistes pour le travail à venir

## 1. Fondamentaux

Il semble que l'un des premiers points d'accord sur le sujet concerne le rapport de l'enfant par rapport à son propre corps, ce qui est aussi le problème pour tout artiste, y compris s'il est musicien. Développée à l'intention de l'enfant, l'idée se concrétise par l'autonomie que ce dernier peut acquérir par rapport au temps et à l'espace, à l'appréhension qu'il peut avoir de sa propre dynamique interne, de son bien-être, de son énergie, de la façon de la maîtriser, de la mettre au service d'une compréhension de soi, de son émotion, de sa relation avec les autres, etc.

L'un des aspects tout aussi important est le plaisir qu'il éprouve par rapport à ce qu'il demande à son propre corps, et tout autant au plaisir qu'il est en mesure de donner à l'autre. Le corps raconte le ressenti de chacun, la danse est un moment où peut se réaliser la connexion entre l'imaginaire, la sensibilité, le corps. Si l'on s'interroge en quoi la danse relève d'une démarche importante pour un jeune et postule de ce fait la nécessité de la mettre en œuvre dans le cadre de l'école, la réponse est du même ordre que pour tout ce qui relève de l'éducation artistique, musique, arts visuels ou autres pratiques mettant en œuvre l'audace, le risque de se montrer tel que soi, l'invitation à la rencontre au-delà des mots et du verbal.

Si l'on invite des enfants ou des adolescents à présenter ce qu'ils ont produit, ce n'est pas pour qu'ils montrent de quoi ils sont capables, ni pour certifier leur progrès au cours d'une année et encore moins pour satisfaire une quelconque envie de se faire reconnaître. Mais pour aller au bout de ce qu'est l'expérience artistique, à savoir donner à d'autres ce dans quoi on a mis une part de soi-même.

## 2. Parcours et modalités

Il ne s'agit pas, ici, de définir un programme, même si l'on sait que pour l'Education nationale une définition est toujours en vigueur : la danse à voir (avec écriture chorégraphique et codification des mouvements) et la danse à vivre (qui est de l'ordre du vivre ensemble, sans présentation à d'autres que la seule manifestation interne au groupe).

Survient alors la réponse à apporter à la question des différentes esthétiques en présence. Est-il important d'envisager un cursus qui permette à l'élève, au cours de sa scolarité, d'approcher l'ensemble des esthétiques pour qu'il est un aperçu de cette diversité ? Philippe Bacchetta, abordant la pratique musicale dans une structure de diffusion telle que la Carène, et s'étant posé la même question à propos de la musique, pense que l'important est de ne pas aborder cette question comme un parcours obligé, le sujet essentiel n'étant pas le style, mais d'abord de faire de la musique ensemble. Il est souhaitable de constituer des parcours où les jeunes peuvent faire l'expérience d'un travail commun avant de penser à l'entrée esthétique, ce qui permet d'envisager ensuite l'élargissement de cette approche initiale.

La formation n'est pas une démarche rectiligne, elle se nourrit de moments forts et de moments de latence. Si le projet émane des élèves, rien n'interdit que des préalables soient mis en place en même temps (par exemple pour la musique : voix et rythme). En fait lorsqu'on parle invention, création, il faut envisager derrière ces mots la possibilité pour l'élève de signer ce qu'il produit, d'assumer que ce qu'il fait et qu'il montre vient de lui.

## 3. Contenus et Ressources

Le mot « *émotion* » a souvent été cité comme étant un témoin de l'activité artistique mise en œuvre dans la danse à l'école, et pas seulement l'activité physique comme dans l'EPS. Il recouvre en fait une interrogation qui n'apparaît pas souvent dans le domaine de la pédagogie : celle de l'affectif. Il n'est pas sûr que tous (parents, inspecteurs, faiseurs de programmes) soient convaincus du rôle important de l'affectif comme chemin vers la connaissance.

Il est encore moins sûr qu'elle fasse partie des sujets importants abordés dans les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation). Les enseignants du premier degré, par contre, comme les musiciens et artistes intervenants, sont sans doute mieux à même d'en percevoir l'importance, car ils ne sont pas attachés uniquement au résultat dans la matière spécifique enseignée, mais ont l'habitude de voir l'enfant dans sa globalité, dans son évolution comportementale tout autant que liée à la matière scolaire.

C'est par la notion de l'affectif que l'on peut retrouver le plaisir de l'activité proposée, lequel a été évoqué à plusieurs reprises. D'autant que ce plaisir se trouve être également un moteur dépassant la seule satisfaction individuelle de la pratique, mais peut s'appliquer pour l'élève aussi à sa progression dans le travail de la technique en cours.

La danse entre de plein droit dans les perspectives édictées par le ministère de l'Education et celui de la Culture et de la communication à propos de l'éducation artistique. Or si elle ne limite pas son champ d'intervention à un enseignement technique, si elle ne se limite pas non plus à une pratique intégrant les notions susdites de l'affectif et de création, elle s'inscrit pour la part qui est la sienne dans l'histoire de l'art, comme cela se passe pour la musique ou pour les arts plastiques. On peut danser sa peinture comme le faisait Pollock, mais l'invention de cet artiste a une histoire qu'il n'est pas inutile de situer. Transmettre des savoir-faire prend une autre dimension quand on peut les référer à un mouvement historique.

Se pose alors la question des ressources. Il est fort regrettable que le ministère de la Culture et de la communication n'ait pas cru nécessaire de donner suite à l'expérience de l'IPMC (Institut pédagogique musical et chorégraphique) et surtout à la publication régulière de la revue Marsyas qui continue d'être, vingt ans après sa disparition, une référence irremplacée concernant notamment les études sur l'enseignement de la danse comme de la musique. Il faut signaler également la publication par l'ADDIM 01 du DVD concernant une expérience de danse à l'école menée par les musiciens intervenants du département de l'Ain sur une année et se terminant par plusieurs bals adultes-enfants et mettant en jeu de nombreux partenaires.

#### 4. Partenariats

Le pluriel de ce titre n'est pas facultatif, dans la mesure où il s'agit de construire ensemble et dès le début des projets prennent en compte tous les aspects, y compris celui des temps de concertation financés.

L'Education nationale définit ses propres cadres relevant de la collaboration avec les enseignants et les formes de contrat qui lui sont liés, ainsi que les différents aspects de régulation.

Au-delà de ces accords à établir tant sur les règles de l'intervention à l'école que sur le financement du projet incluant sa préparation, se dévoilent d'autres attentes qui doivent également faire l'objet d'actions importantes. Si l'on souligne que l'enseignant doit être associé au déroulement de l'activité artistique, cela exige qu'il ait pu avoir la formation nécessaire en amont ou au moins qu'il dispose du temps nécessaire pour l'acquérir en cours d'activité. Non pas pour faire le travail de l'artiste intervenant, mais pour la tâche propre qui est la sienne, et notamment de pouvoir assurer auprès de l'enfant la mise en relation de cette activité avec les autres acquis et pratiques que dispense l'école. Une formation qui permette à l'enseignant de prendre sa place et de définir selon quelles modalités.

Une autre attente concerne la formation des élus, en ce qu'il est nécessaire pour eux aussi, partenaires essentiels non seulement pour la partie financement mais aussi pour la politique éducative et culturelle dont ils sont responsables sur leur territoire afin de mieux connaître les implications de ce à quoi ils contribuent. La FNCC est l'un des lieux de formation des élus, sans doute pas le seul. Comme leur emploi du temps est aussi surchargé que celui des enseignants, il est nécessaire en ce domaine également de faire preuve d'invention.

Enfin à la question de savoir si le professeur des écoles peut assurer par lui-même, au bout d'un certain temps de travail avec un danseur intervenant, l'activité dans sa classe, il faut répondre que cette formule contredit les

principes mêmes de l'Éducation nationale qui établit la collaboration de l'instituteur avec l'intervenant extérieur. Ou c'est de la substitution, de la délégation, parce qu'il est incompetent, et on n'est pas dans la collaboration. Ou c'est un contrat de coopération, parce que les rôles sont différents et complémentaires, alors on est dans le partenariat et la question est sans objet. Soit l'on pense que l'altérité est une chance, soit l'on estime que ce que l'on peut faire tout seul est mieux. On est dans deux philosophies totalement opposées, dont l'une est de toute évidence fort pernicieuse et dommageable pour la société comme pour le travail d'éducation où l'une des bases est en tous domaines d'apprendre à l'enfant à savoir travailler avec d'autres et pas seulement en situation de manque.

## 5. Évaluation

Il a été évoqué à un moment ce que cela signifie pour un enfant de progresser. Est-ce que le niveau de danse est évalué, le progrès est-il évalué ? Ces questions étaient moins destinées à obtenir une réponse qu'à manifester la difficulté de savoir ce qu'on évalue, pour quoi et pour qui l'on évalue, et par rapport à quoi et à qui. Autant d'interrogations qui permettent de terminer ce forum et cet échange de pistes de travail sur d'autres réflexions à mener, et qui répondent en fait à ce que demandait un participant au cours des débats : à quoi sert Musiques et Danses en Finistère dans ces questionnements ?

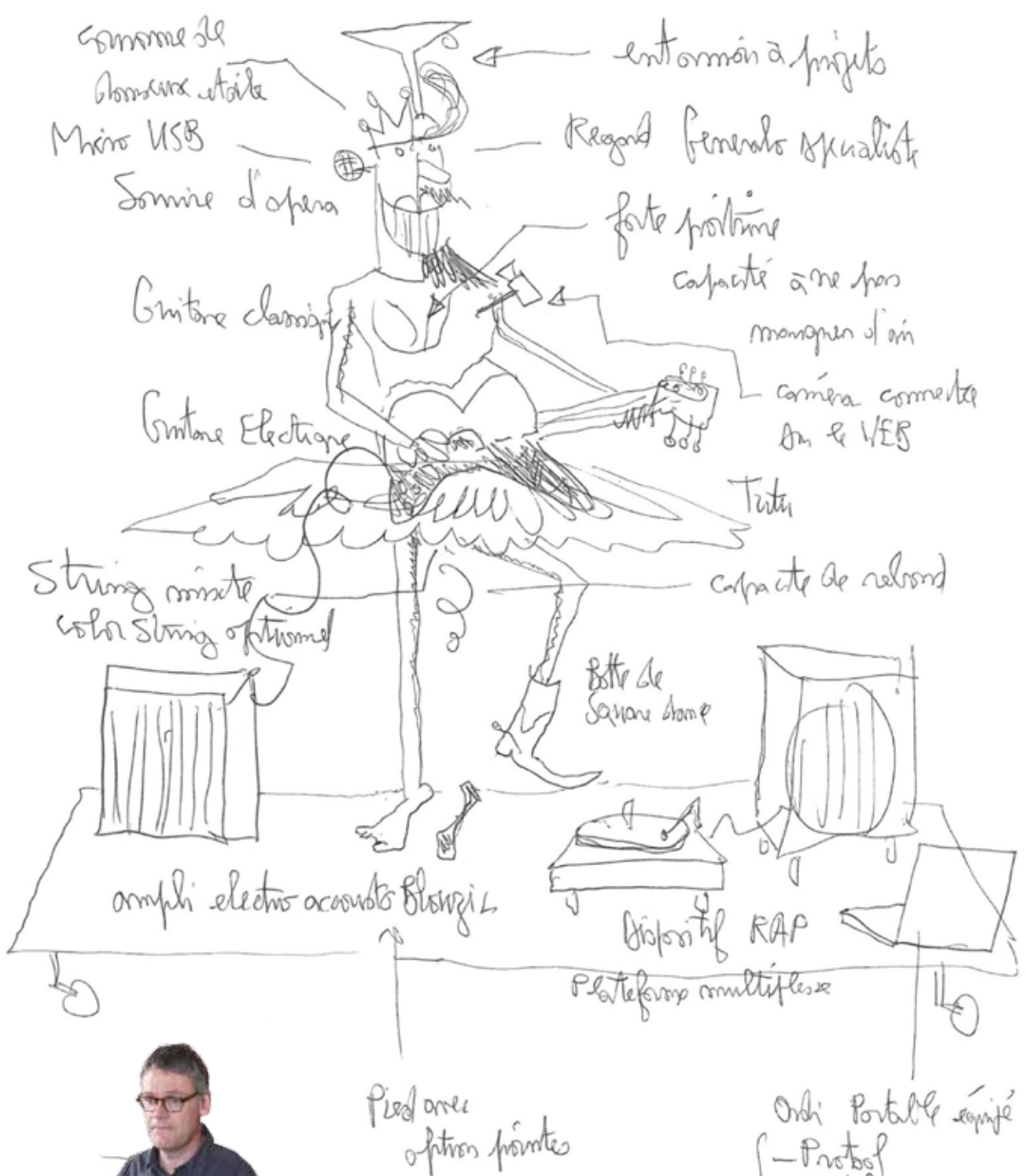
Réponse, aurait dit le Petit Prince : justement, à poser des questions et permettre d'y répondre ensemble...

Gérard Authelain



# La Solution au Problème

## Le musicien Bimôme 2 en 1 Multiple



Dessin réalisé lors du forum par Gaël Giguélay, musicien intervenant en milieu scolaire, enseignant au Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper

# ÉTAIENT PRÉSENTS AU FORUM

- Pierre-Yves AUBIN Professeur de danse contemporaine - MPT Ergué Armel, Quimper et Conservatoire Brest Métropole Océane / pyaubin@free.fr
- Philippe BACCHETTA Directeur - La Carène Brest / Philippe.Bacchetta@laCarene.fr
- Ciré BEYE Artiste chorégraphique - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / cire@tammkreiz.fr
- David BOUTIER Chargé de développement culturel - Vivre le monde / vivrelemonde@free.fr
- Loïc CALVEZ Conseiller pédagogique EPS - Education nationale / loic.calvez@ac-rennes.fr
- Solenn CAMPION Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré / usep@laligue-fol29.org
- Jean-François CHARLES Directeur-adjoint - Conservatoire BMO / jean-francois.charles@brest-metropole-oceane.fr
- Maryse CITOLEUX Directrice-adjointe - MPT Ergué Armel Quimper / maryse.citoleux@mpt-ea.org
- Vincent CORLAY Développeur culturel Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / vincent.tammkreiz@gmail.com
- Isabelle COUFFIN Professeur de danse classique - Entre Chats Morlaix et Conservatoire Brest Métropole Océane / isabelle.couffin@gmail.com
- Hélène CUILHE Conseillère pédagogique - Education nationale / helene.cuilhe@ac-rennes.fr
- Emilie DHUMERELLE Artiste chorégraphique / dhumerelle.emilie@neuf.fr
- Laure DESBOIS Professeur de danse classique / desbois.laure@orange.fr
- Maribé DEMAILLE Artiste chorégraphe / ledoaredemaille@wanadoo.fr
- Caroline FAOU Professeur de danse contemporaine - Etoile de Mer Ploudalmézeau / caro.fau@laposte.net
- Céline FILIPPI-GUEGUEN Professeur de danse contemporaine Ecole intercommunale de musique et de danse du Léon Saint-Pol de Léon / celine.filippi@hotmail.fr
- Didier FROUIN-GUILLERY Artiste plasticien / didier.frouin-guillery@wanadoo.fr
- Gaël GIGUELAY Musicien intervenant en milieu scolaire - Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper / g.giguelay@gmail.com
- Sophie GILLES Professeur de danse jazz - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / sophie@tammkreiz.fr
- Dominique GUILLOPE Chargée de mission - ADDAV 56 / d.guillope@addav56.org
- Cécile GIROD Professeur de musique - Conservatoire de musique et de danse Quimperlé / cecile.girod@orange.fr
- Nadia HACINI Professeure des écoles - Education nationale / nadia.hacini@ac-rennes.fr
- Justine JAFFRE Professeur de danse jazz - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / justine@tammkreiz.fr
- Annick LABBE Professeur de danse contemporaine - MJC Trégunc / annicklabbe@laposte.net
- Gwénola LE CORRE Oz Live / gwenola.lecorre@laposte.net
- Brigitte LE DUC Professeur de danse jazz - Danse 2000 Crozon / brigitte.leduc5@wanadoo.fr
- Catherine LE GRAND Directrice - MJC Trégunc / catherine.mjctreg1@free.fr
- Léna LE VAILLANT Coordinatrice - Fédération de danses bretonnes War'1 Leur Penn Ar Bed / lena.warleur29@gmail.com
- Véronique LECELLIER Coordinatrice culturelle - Ville de Concarneau / veronique.lecellier@concarneau.fr
- Florence MAGNANON Conseil général du Finistère / florence.magnanon@cg29.fr
- Christine MARSOLLIER Professeur de danse classique - Conservatoire de musique et de danse Quimperlé / chrismarso@orange.fr
- Roselyne MARTIN Professeur EPS / roselyne.malroux@gmail.com
- Nadine MISKO Musicienne intervenante en milieu scolaire, chargée de l'action en milieu scolaire au Conservatoire de Brest Métropole Océane / nadine.misko@brest-metropole-oceane.fr
- Marie-Thé THOMAS MICHEAU Conseillère pédagogique - Education nationale / marie.ther.thomas@ac-rennes.fr
- Jacqueline MOREL Conseillère pédagogique - Education nationale / morel.jacqueline@neuf.fr
- Christian PASQUIO Conseiller pédagogique - Education nationale / christian.pasquio@ac-rennes.fr
- Sylvie PAULMIER-OUATTARA Coordinatrice de l'action culturelle - Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique Quimper / sylvie.paulmier@mairie-quimper.fr
- Marie Line PAYARD Conseillère pédagogique - Education nationale / Marie-Line.payard@ac-rennes.fr
- Anne PICHAVANT Education nationale / marie-anne.pichavant@ac-rennes.fr
- Alan PIERRE Animateur culturel - Fédération de danses bretonnes War'1 Leur Penn Ar Bed / alan.warleur29@gmail.com
- Frédéric POGENT Conseiller pédagogique - Education nationale / frederic.pogent@ac-rennes.fr
- Cécilia POURQUIE-FERRARIO artiste chorégraphique / pourquie.ceciliaetienne@neuf.fr
- Fabienne REBIERE Conseil général du Finistère / fabienne.rebiere@cg29.fr
- Annie RIVIERE Association Escabelle Brest / annie.riviere@wanadoo.fr
- Olivier SOUN Conseiller pédagogique - Education nationale / olivier.soun@ac-rennes.fr
- Marine TANGUY Professeur de danse contemporaine - Entre Chats Morlaix / marinetanguy--@hotmail.fr
- Olivier TETARD Conseiller pédagogique - Education nationale / olivier.tetard@ac-rennes.fr
- Sandie TREVIEN Professeur de danse classique - Sandie Danse Pont l'Abbé / sandie.danse@wanadoo.fr



\* Le groupe de pilotage Danse à l'école est constitué de Jean-Claude Brélivet, conseiller pédagogique de circonscription missionné danse par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et formateur Danse à l'école, Véronique Favarel, artiste chorégraphique, professeur de danse et formatrice en Danse à l'école, Patrick Herrou et Christian Pasquio, conseillers pédagogiques départementaux Education Physique et Sportive, Patrick Le Doaré, chorégraphe, formateur Danse à l'école et directeur artistique de Teem, Yves le Du, membre fondateur de l'association Escabelle et du festival Entrendanse et pour Musiques et Danses en Finistère, Isabelle Brochard, chargée de mission danse, Jean-Jacques Gire, directeur et Yannick Le Bitter, adjoint au directeur.

Musiques et Danses en Finistère  
12 rue Stang Ar C'hoat - 29000 QUIMPER  
Tél : 02 98 95 68 90  
Courriel : [contact@md29.org](mailto:contact@md29.org) - [www.md29.org](http://www.md29.org)



*Crédits photos : page 1 et 21 : Gérard Le Doudic pour Escabelle*